

*Yverdon-les-Bains, le 24 janvier 2022*

## **Listes pour l'élection au Grand Conseil du dimanche 20 mars 2022**

Le délai pour le dépôt des listes pour l'élection au Grand Conseil du 20 mars 2022 était fixé au lundi 24 janvier 2022 à 12h. Le greffe municipal de la Commune chef-lieu du sous-arrondissement d'Yverdon a constaté que 9 listes ont été déposées, pour un total de 103 candidats. Dans la foulée, à 13h30, il a été procédé au tirage au sort de l'ordre des listes, sous la présidence de Madame Judith Notter, présidente du Bureau électoral et en présence de Madame Anne Rizzoli, secrétaire municipale adjointe, de Madame Laure Pellerin, responsable du greffe municipal et de Madame Maya Maharjan, collaboratrice au greffe municipal.

### **1. vert'libéraux**

- MEYSTRE Pierre-Henri
- GABERELL Thierry
- MORIER Eric
- WASILEWSKI-RASCA Laureline
- THIEMARD Laurent
- PLAGELLAT Sylvain
- FRIDELANCE Marion
- FAVRE Guy
- DERIAZ Steve
- BRUGGMANN Kelvin
- BALIN Ioan
- BALDI Elio

### **2. PEV-UDF – Valeurs chrétiennes**

- TANNER Steve
- MOREL Raymond
- CERRUELA Avelino
- CORREIA JOSÉ Luis

### **3. PLR.Les Libéraux-Radicaux**

- SCHELKER Carole
- CARRARD Jean-Daniel
- PETERMANN Olivier
- SIMONIN Patrick
- BERNHARD Maximilien
- BEZ Patrice
- BROCARD Didier
- CAPT Gloria
- DYENS Samuel
- BOUCHELARM GRIVAT Ilhem
- GRUET Philippe
- MAJOLA-MARTIN Claire-Lise
- PAILLARD Jean-Franco
- PARTY Jérémy
- STRAMKE Luc-Olivier

### **4. Solidarité & Écologie (Ensemble à Gauche)**

- MARENDAZ Mathilde
- CHEVALLEY Ella-Mona
- DE SIEBENTHAL Véronique
- KÜÇÜK Onurhan
- ROMANENS Laetitia
- RYTZ Nadia
- MAITRE Antoine
- GIROUD Clémence
- OUTEMZABET Layla
- BENOIT Lucie
- ORTEGA Mathias
- MONTI CAVALLI Kayla
- RYTZ Rachel

#### **5. Parti Socialiste Vaudois**

- AMARELLE Cesla
- CACHEMAILLE Cendrine
- DESSEMONTET Pierre
- BETSCHART Anne-Sophie
- BALET Stéphane
- SHEU Lorena
- PIGUET Léo
- PILAULT Virginie
- GENTON Gaspard
- ROSSIER Emmanuelle
- ROTEN Cédric
- HOFER Aurélie-Maude
- DIBRANI Mergim
- VEGA Cecilia
- HENRIOUD Mehdy

#### **6. Le Centre**

- GUYON Vincent
- VALLON Anne-Laure
- MÜHLEBACH Gabriel
- LADO Emilio
- VALLON Frédéric
- YELLEPEDDI Aditya

#### **7. POP - Parti Ouvrier et Populaire**

- SCHALBETTER Luca
- CONOD Olivier
- ARSENIJEVIC Mića
- DRIDI Zakaria
- FLEURY Michel
- MATTER Anne-Lise
- ROTH Xavier
- CLERC Alexis

#### **8. Union démocratique du centre**

- DURUSSEL José
- PAHUD Yvan
- CUEREL Julien
- MAILLARD Emmylou
- AGASSIS Olivier
- GAFNER Pascal
- TANNER Fabrice
- REY Catherine
- VILLARD Raluca
- CUCHE Kilian
- LOPERETTI Christophe
- PENEVEYRE Yves
- RICHNER Jérémie
- RIESENMEY Yvan
- RUETSCHI David

#### **9. Les Vert-e-s**

- VENIZELOS Vassilis
- GLAUSER KRUG Sabine
- SCHENKER Théophile
- DUBUIS Géraldine
- ERWHEIN Céline
- DESCUVES Anne
- MONNIER Nicolas
- NOTTER Judith
- DI PRINZIO Olivier
- MONTES Michèle
- GENTON Paul-Camille
- HODEL Diane
- ANKEN Daniel
- PIGUET Marie-Jeanne
- WEBER Gerrit

Le greffe municipal va procéder dès à présent au contrôle des listes. Conformément à la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP), les listes doivent être signées par dix électeurs domiciliés dans l'arrondissement ou le sous-arrondissement. Les partis dûment inscrits au registre des partis politiques sont dispensés de cette obligation pour autant qu'une personne

mandataire et une personne suppléante soient désignées dans le registre. Par ailleurs, les candidats doivent avoir leur domicile politique dans l'arrondissement ou le sous-arrondissement au plus tard à l'échéance du dépôt des listes (art. 59 LEDP). Dans le cas où un défaut est relevé, un délai est accordé dans le but de le supprimer, sans quoi la liste sera déclarée nulle (art. 64 LEDP). Concernant les conjonctions de listes et les apparentements, ces derniers seront communiqués une fois les saisies finalisées, validées par les mandataires et les listes définitives affichées au pilier public/virtuel, notamment afin de réaliser la coordination avec le sous-arrondissement de la Vallée de Joux.